



## Absence du propriétaire lors Etat des lieux de sortie

Par **dany62**, le **28/06/2016** à **11:05**

Bonjour,

après avoir prévenu mon propriétaire avec lettre recommandée avec avis de réception 3 mois à l'avance, pour lui stipuler que je quittais l'appartement le 28 mai, il me contacte pour me dire ok et qu'il fera des visites pour le relouer. Je le revois donc, tout se passe bien, il me dit même que l'appartement est bien entretenu, propre. La veille de mon déménagement, il m'appelle pour me dire qu'il ne peut pas venir le jour du déménagement pour dresser l'état des lieux de sortie mais qu'il a entièrement confiance et que je devais remettre les clés dans la boîte à lettres. Un peu septique, je déménage, je rends l'appartement comme à mon arrivée (état des lieux entrée a été établie). 10 jours plus tard, je le rappelle et là la douche froide, il me dit qu'il a trouvé un appartement sale, avec des taches sur les murs !!!!!!! que j'avais même "volé" les éléments de cuisine (un meuble bas de cuisine) !!!!!!! que pour mon chèque de caution il ne me le rendrait pas qu'il avait fait un devis pour les travaux de peinture ? Je suis désespérée que puis je faire ?